

N° 5 – 5 janvier 2010

LETTRÉ D'INFO DE CIPRA FRANCE A SES MEMBRES ET SES AMIS

1. Actualités

• Conseil d'Administration

Le prochain CA aura lieu :

Lundi 18 janvier, de 17h à 20h

à la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère

Comme convenu, ce CA sera organisé en visio-conférence. Vous aurez donc la possibilité de nous rejoindre à la MNEI où nous vous accueillerons avec plaisir, ou de participer aux discussions grâce à une connexion Internet haut débit depuis chez vous ou votre lieu de travail. Vous pouvez également vous regrouper dans un même lieu (par ex. Sallanches ou Annecy pour nos amis de Haute Savoie) pour participer à plusieurs à la visio-conférence. C'est une solution plus sympathique et conviviale pour vous et plus pratique dès lors qu'elle réduit le nombre de « lieux » à faire communiquer.

Si vous souhaitez participer au CA en vision-conférence, merci de nous le signaler au plus vite !

• Annecy 2018

Le rapport de CIPRA France (en ligne sur notre site internet) sur le dossier de pré-candidature d'Annecy aux Jeux Olympiques d'hiver 2018 a été délivré à Thierry Billet, adjoint au maire d'Annecy. Une remise officielle du document au maire, en présence des médias, est prévue à Annecy le 21 janvier.

Ce rapport, dont la mise à jour s'enrichit continuellement de vos contributions, a été restructuré pour en faire un document d'information et de proposition aux 30 membres du conseil d'orientation « développement durable et environnement » qui a tenu sa première réunion le 7 décembre dernier. Nous saluons la création de ce comité que nous appelons fortement de nos vœux. Ce « conseil développement durable » aura de plus une compétence horizontale sur les deux autres également constitués (« sport » et « économie ») ce qui était la condition de notre participation. Des réunions mensuelles sont prévues en 2010 pour ces comités. A suivre !



• Séminaire à Gap sur le thème des villages en mutation

Ce séminaire a réuni près de 100 participants venus s'informer et échanger sur l'évolution de la notion de village et les formes actuelles de villages dans un contexte de plus en plus global et urbanisé. La richesse des échanges a montré que les villages ne doivent pas être pensés comme des îlots mais dans un territoire continu, en lien avec l'extérieur, et notamment la ville. Le village se construit sur sa multifonctionnalité, du logement au lien social, en passant par l'offre de services, l'implication de ses habitants ou les interactions avec le





territoire alentour, aussi bien comme patrimoine naturel qu'entité d'habitats voisine. Le compte-rendu de la journée est disponible sur le site Internet de CIPRA France. Le succès de cette manifestation démontre une fois de plus l'intérêt du travail collaboratif avec nos partenaires, ici le réseau de communes Alliance dans les Alpes, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), la ville de Gap et le Pays gapençais.

- **"L'utilisation de l'hélicoptère et les vols de loisirs dans les Alpes"**



Le 9 décembre, au Manège à Chambéry, ce séminaire co-organisé avec Mountain Wilderness France et la FFCAM a rempli sa mission d'espace d'expression et de réflexion pour les 90 participants présents, dont des pratiquants de l'hélicoptère et opposants à son utilisation à des fins de loisirs. Comme nous l'imaginions, les échanges ont quelquefois été vifs ! Un compte rendu de la journée est disponible sur le site de CIPRA France. Nous vous rappelons que ce séminaire s'appuyait sur l'ouvrage de Jennifer Heuck que CIPRA France vient de publier et qui est disponible sur demande (22,22 € franco de port). L'enregistrement audio intégral des échanges est aussi à votre disposition.

2. Zoom

- **« Alliance dans les Alpes » s'engage pour une gestion durable du changement climatique**



Le Réseau de communes soutenables souhaite accompagner ses membres dans la mise en place d'actions visant à s'adapter aux premiers symptômes du changement climatique ou à limiter l'impact humain sur le climat. Après un séminaire intitulé « Les communes font le climat » les 21 et 22 janvier à Mäder (Autriche) - auquel vous êtes bien sûr tous les bienvenus -, un accompagnement financier et technique sera proposé aux communes à partir de mars 2010. Un appel à projets sera organisé à l'été afin de proposer à un jury international un choix d'actions innovantes en accord avec une gestion durable du changement climatique.

3. Informations pratiques

Si vous avez effectué des dépenses pour CIPRA France qui n'ont pas donné de votre part à des demandes de remboursement, vous pouvez les traduire en dons à CIPRA France et réduire ainsi vos impôts sur le revenu ! Par exemple, les kilomètres effectués pour vous rendre au CA (mais pas à l'AG !) font partie des dépenses éligibles. Si tel était le cas, merci de nous envoyer votre liste de frais et nous vous ferons parvenir le reçu fiscal *cerfa* ad hoc.